

Le compte administratif 2009

Monsieur le président, chers collègues

Comme le relève l'avis de la commission N°2, le compte administratif que nous examinons ne fait pas apparaître d'anomalies importantes dans la réalisation des objectifs que la collectivité régionale s'était fixée pour 2009.

Meilleure réalisation tant en fonctionnement qu'en investissement que les années précédentes, rentrées fiscales et dotations de l'Etat conformes aux prévisions, ... peu de commentaires.

Toutefois, la C.G.T. souhaite pointer 3 sujets qui font débat et vont, pour l'avenir, amener notre organisation à être encore plus vigilante.

En premier, la Formation Professionnelle et l'apprentissage.

Certes, la réalisation de ces dépenses de fonctionnement est meilleure qu'au cours des années passées.

Pourtant celle-ci reste, en pourcentage comme en montant, une des plus faibles réalisations du budget.

Par ailleurs, quand on examine le rapport de la D.G.C.L. sur « Les finances des Régions en 2008 », on constate que l'Aquitaine ne dépense à ce titre que **68,4€ par habitant pour une moyenne nationale, hors Ile de France de 76,7€. L'Aquitaine se situe à la 18^{ème} place des 21 régions françaises, hors Ile de France.**

Notre organisation ne peut se satisfaire de cette situation tant les besoins en matière de formation sont grands.

Pendant la campagne électorale, le Président ROUSSET a évoqué la création d'un « Grand Service Public Régional de la Formation Professionnelle ».

Nous sommes favorables à la création d'un tel service public, et nous souhaitons connaître les propositions concrètes de l'exécutif en la matière en rappelant que, première organisation représentative des salariés en Aquitaine notre organisation doit, comme les autres syndicats, être associée à la réflexion pour la création d'un tel service public.

Nous espérons une réponse concrète sur ce point.

En second lieu, la C.G.T. tient à rappeler que sans être opposée, par principe, au versement d'aides aux entreprises, le fait que l'Aquitaine soit, par habitant, au **4^{ème} rang s'agissant des aides versées pour l'action économique pour un montant de 40.8€ contre une moyenne nationale de 28.4€** ne manque pas de l'interroger.

Ces chiffres sont également tirés du rapport de la D.G.C.L. précédemment cité.

A un moment où l'INSEE relève que les salaires versés aux ouvriers en Aquitaine, les placent au 16^{ème} rang des 22 régions métropolitaines, nous nous posons des questions.

Aider les entreprises et leurs développements, aider l'innovation s'est bien, encore faut-il que les salariés, notamment ceux des entreprises qui sont aidées, y trouvent leurs comptes et bénéficient un peu des retombées liés aux interventions publiques qu'ils ont, par les impôts qu'ils payent, contribuées à verser.

Nous sommes toujours en attente de contreparties en matière d'évaluation, de contrôle, de gouvernance et d'émergence d'un progrès social pour lequel nous espérons ne pas être les seuls à nous battre.

Sur ça aussi nous souhaitons un engagement de l'exécutif.

Enfin, s'agissant du recours en l'emprunt, nous notons la place de l'Aquitaine qui a mené, depuis plus de 10 ans, une politique de désendettement particulièrement active.

Cette politique va donner des marges de manœuvre à la collectivité à un moment où l'Etat veut la contraindre à dépenser moins en gelant les dotations.

Les investissements nécessaires de demain pourront, peut-être, être financés et permettront, peut-être, de créer les emplois d'après demain.

Espérons que le retard pris dans la réalisation de ces investissements souvent nécessaires, notamment en matière ferroviaire, n'auront pas hypothéqué les chances de la région, et permettront, enfin, la création des emplois qui, aujourd'hui, font particulièrement défaut en Aquitaine.

Je vous remercie.